



MINISTÈRE DES PETITES  
ET MOYENNES ENTREPRISES  
ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



## Plan de Travail Biannuel 2022-2023

### PROJET DE PROMOTION DU SEL LOCAL IODE XWLAJÊ DANS LA ZONE COTIERE AU BENIN (ProSel)

*Entre*

*Le Gouvernement de la République du Bénin*

*Et*

**Le Programme des Nations Unies pour le Développement**

<b>Effet escompté du Plan Stratégique du PNUD :</b>	Effet 2 : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable.
<b>Effet 1 CPD / UNDAF :</b>	D'ici à 2023, les populations en particulier les plus vulnérables améliorent leur résilience et qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes
<b>Produit du Plan Stratégique du PNUD :</b>	<b>Produit 2.5.1.:</b> Des solutions développées, financées et appliquées à grande échelle pour l'efficacité énergétique et la transformation en énergie propre et en développement zéro carbone, pour l'éradication de la pauvreté et la transformation structurelle.
<b>Produits escomptés de l'UNDAF / CPD 2019-2023 :</b>	<b>Produit 1.2 :</b> Les institutions publiques, locales et le secteur privé assurent l'accès des populations vulnérables, notamment les plus pauvres, les jeunes et les femmes, aux ressources de production durable, aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés.  <b>Produit 1.3. :</b> Les populations en milieux rural et périurbain, ont un meilleur accès aux sources d'énergie propre et durable.
<b>Cibles ODD :</b>	1.1 ; 8.1 ; 9.4 ; 10.1 ; 15.1
<b>Autres ODD :</b>	8.2; 8.3; 8.5; 10.2; 1.2; 2.1; 2.3; 12; 24; 2.5: 5; 9.3
<b>Principaux produits attendus du projet :</b>	1- Les salicultrices sont organisées et exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local 2- Le sel local (Xwlajè) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif 3- Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement, de même que la santé des femmes salicultrices et de leurs familles par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local 4- Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace
<b>Partenaire de mise en œuvre :</b>	PNUD MPMEPE/DPAF/DPPME Mairie de Ouidah ANPT

## **Brève description**

Le « Projet de promotion du sel local iodé Xwlajè dans la zone côtière au Bénin (ProSel)» vise une meilleure interaction et une connexion des communautés locales encrées dans la saliculture et le marché du sel d'une part, avec les écosystèmes dans lesquelles émergent leurs économies d'autre part. Le ProSel, qui est basé prioritairement sur l'amélioration du capital humain et la croissance économique inclusive et résiliente dans la zone côtière en général et la commune de Ouidah en particulier, s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021) et de l'Agenda des Nations Unies dont l'échéance est fixée pour 2030. Il est une contribution substantielle à l'opérationnalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), notamment les ODD 1, 2, 5, 8, 9, 10, 12 et 15 dans la zone côtière et en l'occurrence dans la commune de Ouidah au Bénin.

Le ProSel a pour but de renforcer la résilience des communautés salicultrices face à l'accès à des sources d'énergie durables et la création de micro, petites et moyennes entreprises de production et de commercialisation de sel local iodé Xwlajè. Ce projet permettra de consolider les liens techniques, organisationnels et institutionnels de la production et de la commercialisation du sel par des actions structurantes visant le développement intégré des localités concernées et la protection de la mangrove de la commune de Ouidah et autres communes de la zone côtière. L'objectif général du projet est de promouvoir une saliculture locale durable et inclusive à travers la valorisation de ressources énergétiques à moindre coût, l'optimisation du mode de production et l'amélioration du dispositif de commercialisation du sel, de sorte à impacter positivement les revenus, les conditions de vie et le bien-être des acteurs le long des chaînes de valeurs.

Le ProSel comprend trois (03) composantes principales : (1) le développement des chaînes de valeurs du sel local et résilience des communautés, (2) l'appui aux infrastructures communautaires (3), l'amélioration de la gouvernance locale. A ces composantes s'ajoute celle relative à la gestion du projet et à son dispositif de suivi et d'évaluation. Le projet a une durée de quatre ans.

**Produit du Plan Stratégique : Output 1.2.**

**Award ID :** 00112229  
**Project ID :** 00110836  
**Date de début :** 01/09/2021  
**Date de fin :** 31/12/2023  
**Arrangements de gestion :** NIM

**Total des ressources nécessaires :**

2 818 516 \$

Total des ressources allouées aux activités :

- **IBSA FUND** 1 000 000 \$
- **PNUD (TRAC) :** 50 000 \$
- **Gouvernement du Bénin :** 1 718 516 \$

**Approuvé au nom du :****Signature****Date****Nom/Titre**

Programme des Nations Unies pour le développement



15.03.2022

Herman José WABO  
Représentant Résident Adjoint

Ministère des Petites et Moyenne Entreprises et de la Promotion de l'Emploi



24.03.2022

Edouard SEHLIN  
DC MPMEPE  
(Nom et titre du signataire représentant le Ministre)

FJM

## PLAN DE TRAVAIL BIANNUEL 2022-2023

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement	Montant en Dollars	
		2021		2022		2023		PNUD		Code Budgétaire					
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC	2022	2023
<b>PRODUIT DU CPD (1.1) : Les groupes marginalisés, notamment les jeunes et les femmes en situation de sous-emploi, se voient fournir les moyens d'accéder aux avoirs financiers, l'occuper des emplois durables et de développer leur esprit d'entreprise</b>															
<b>Objectif 1. Moderniser les systèmes de production pour la préservation de la mangrove et la protection de l'environnement</b>															
<b>EFFECT : les femmes salicultrices adoptent des systèmes de production semi-modernes</b>															
<b>Indicateurs</b>		<b>Produit 1 : Les salicultrices sont organisées et exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local</b>													
- Nombre de regroupements et associations de salicultrices organisées fonctionnels	Résultat 1.1 : Les femmes salicultrices sont mieux structurées et organisées									DPAF/MPM EPE Mairie Ouidah	GOUV	IBSA	TRAC	38 814	31 887
- Nombre de plateformes d'innovation fonctionnelle	Activité 1.1.1 : Renforcement des capacités organisationnelles des femmes salicultrices (structuration en une plateforme)										52	7 000		71300 ; 75700	72100 ; 7052
- Nombre de femmes salicultrices formées à l'entrepreneuriat et au leadership	Activité 1.1.2 : Mise en place des plateformes d'innovation au niveau local													71300 ; 72100 ; 72500 75700	6 927 0
- Nombre de salicultrices spécialisées dans la vente du sel à caractère identitaire	Activité 1.1.3. Formations en entrepreneuriat, management microentreprise, gestion des organisations, leadership féminin, alphabétisation en français et en langue locale													71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	7 052 - 7 052
- Pourcentage de salicultrices, de commerçants et autres acteurs bénéficiant des édits adaptés	Activité 1.1.4 Accompagnement des femmes à devenir des acteurs stratégiques du tourisme													71600 ; 72100 ; 72500	24 835 24 835 24 835

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement	Montant en Dollars	
		2021		2022		2023		GOUV		PNUD					
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées:	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC	2022	2023
- Pourcentage des hommes pratiquant autres activités génératrices de revenus	Résultat 1.2 : La productivité du sel local est améliorée de 50%										DPAFI / MPMEPE Mairie OUIDAH	IBSA	TRAC	211 000	171 052
- Nombre de agriculteurs utilisant des nouvelles techniques de collecte de mineraï et extraction de la saumure	Activité 1.2.1 : Mise en place des crédits adaptés (influence des aléas climatiques, crédit-foyer, crédit-comburants, crédit-équipements) à la production du sel local													64 552	-
- Pourcentage des agriculteurs utilisant au moins deux méthodes de production du sel local	Activité 1.2.2 : Recherche-développement sur des techniques plus efficaces de collecte de mineraï, d'extraction de la saumure, digues/marais salants, etc.													71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	0
Quantité (tonne) de mineraï stocké pour la soudure	Activité 1.2.3 : Diversification des Méthodes de production du sel Xwla(jè (séchage évaporation) en lien avec les résultats de recherche													31 000	0
Nombre de agriculteurs utilisant des nouvelles techniques de conservation de la saumure	Activité 1.2.4 : Accompagnement des salicteurs pour la production continue du sel toute l'année (stockage du mineraï pendant la période d'abondance, conservation de la saumure)													90 000	90 000
Proportion du sel local dans le volume du sel vendu au marché														180 000	180 000

PRODUITS ES COMPTES	ACTIVITES PLANIFIÉES	AGENDA										PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement		Montant en Dollars			
		2021					2022						Code Budgétaire					
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC	PNUD				
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser														2022	2023		
0- Pourcentage de familles ayant adopté les pratiques l'épannage de la soude après extraction le la saumure	Résultat 1.3 : Le potentiel d'exploitation des marais salants est accru										DPAF/ MPMEPE Mairie OUIDAH	GOUV	IBSA	TRAC				
	Activité 1.3.1 : Renforcement des capacités des salicultrices pour la gestion des marais salants	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	67 608	16 902	-	71300 ; 72400 ; 75700	34 510	50 000	
1- Nombre de sites ménagés	Activité 1.3.2 Aménagement des sites de production du sel local (clôture, cabane de préparation, passerelles et, infrastructures d'assainissement)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	232 132	83 033	-	71300 ; 72400 ; 75700	50 000	265 165	
	<b>TOTAL PRODUIT 1</b>											-	520 127	332 301	-		<b>334 324</b>	<b>518 104</b>
	<b>Objectif 2. Améliorer la compétitivité du sel local</b>																	
	<b>EFFET 2 : le sel local Xwlaïje est compétitif</b>																	
indicateurs	PRODUIT 2 : Le sel local (Xwlaïje) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif										DPAF/ MPMEPE Mairie Ouidah	GOUV	IBSA	TRAC				
1- Nombre de normes définies et caractérisées	Résultat 2.1 : Le sel local iodé Xwlaïje est produit suivant les normes de qualité et d'hygiène à coût réduit														71 006	196 716		
2- Pourcentage de familles produisant le sel suivant les normes de qualité et d'hygiène	Activité 2.1.1 : Définition des normes de qualité du « xwlaïje »	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	10 700	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75699	10 702	0	
3 - Nombre d'unités d'iodation fonctionnelles	Activité 2.1.2 : Renforcement des capacités techniques des salicultrices sur les normes de qualité et d'hygiène du sel local	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	20 105	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75699	0	20 105	
- Proportion du sel produit iodé	Activité 2.1.3 : Mise en place des unités d'iodation (iodate	x	x	x	x	x	x	x	x	x	-	122 000	30 500	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	0	152 500	

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										Total par source de financement				Montant en Dollars	
		2021					2022					PARTIE RESPONSABLE	GOUV	IBSA	TRAC	Code Budgétaire	
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC	2022	2023		
4- Nombre de sites de contrôles et qualité de sel/local effectués	de potassium, kits de contrôle, etc.)																
5- Pourcentage de mes salicultrices utilisant les techniques mises de l'observation du sel	Activité 2.1.4. : Développement des mécanismes efficaces de contrôle de la qualité du sel local mis en marché	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	20 608	-	71300 ; 72100. 72400 ; 75700	10 304	10 304	
6- Nombre de salicultrices ayant bénéficié de la formation sur la production et la fixation des prix	Activité 2.1.5 : Développement de bonnes techniques de conservation du sel (diminution du taux d'humidité)	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	57 007	-	71300 ; 72100. 72400 ; 75700	50 000	7 007	
7- Nombre de missions de	Activité 2.6. Coaching des salicultrices pour la réduction et la fixation des prix du sel local	x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	6 800	-	71300 ; 72100. 72400 ; 75700	0	6 800	
aidoyers pour l'adoption des textes réglementaires	Résultat 2.2 : Le sel local iodé Xwlađe est devenu un produit du terroir et labellisé									DPAF / MPME Mairie Ouidah	GOUV	IBSA	TRAC	32 506	70 845		
l'affais à l'importation du sel et l'achat par les institutions obliguées	Activité 2.2.1. Plaidoyer/Lobbying pour l'adoption et de l'utilisation du sel local iodé Xwlađe par toutes les institutions publiques et parapublique													71300 ; 72100			
8- Existence d'un plan de communication fonctionnel														21 000	21 000	0	
															72400 ; 75700		

PRODUITS ESCOMPTE	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement	Montant en Dollars			
		2021		2022		2023		GOUV		PNUD							
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC	Code Budgétaire	2022	2023	
9- Nombre de contrats d'affaire gagnés	Activité 2.2.2. Renforcement des liens de contractualisation avec les commerçants grossistes et des particuliers sur base de commande ferme										4 006	15 510		71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	4 006	15 510	
10- Existence d'une marque	Activité 2.2.3. Développement « xwlaïjè » comme une propriété industrielle F		x	x	x	x	x	x	x	x	-	10 000	37 835	-	71300 ; 72100	-	47 835
- Existence de certificats	Activité 2.2.4 Promotion d'un label du xwlaïjè (sel de table à l'instar du sel de Guérande)		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	-	72400 ; 75700			
11- Existence d'un label du xwlaïjè														71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	7 500	7 500	
	TOTAL PRODUIT 2										-	136 006	235 067	-		103 512	267 561
<b>Objectif 3. Moderniser les systèmes de production pour la préservation de la mangrove et la protection de l'environnement</b>																	
<b>Effet 3 : Les ressources naturelles sont rationalisées et la santé des salicultrices et paysans est préservée</b>																	
PRODUIT 3 : Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement de même que la santé des femmes salicultrices et de leurs familles																	
Résultat 3.1. : La mangrove et l'environnement sont protégé à cause de la gestion rationnelle des ressources naturelles											DPAF/ MPMEPE Mairie Ouidah	GOUV	IBSA	TRAC		254 472	331 598
Activité 3.1.1. Utilisation des énergies renouvelables (foyer type à coque des amandes de noix de palme et/ou de coco) pour cuire le sel												30 000	10 000		71300 ; 72100 ; 75700	0	40 000
1- Pourcentage de salicultrices puissant sel sur la base des énergies nouvelles	Activité 3.1.2. Reboisement de la mangrove avec les essences forestières		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	-	-	6 534	-	3 267
2- Superficies de la mangrove reboisées			x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	-	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	0	40 000

PRODUITS ESComPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										Total par source de financement				Montant en Dollars		
		2021					2022					PARTIE RESPONSABLE	PNUD	IBSA	TRAC	Code Budgétaria		
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	GOUV	IBSA	IBSA	TRAC	2022	2023	
3- Superficies de la berge reboisées	Activité 3.1.3. Stabilisation des berges par le reboisement des espèces forestières disponibles dans le milieu comme le avicenia		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	3 000	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	0	3 000	
4- Pourcentage de alicultrices utilisant des essences forestières à croissance rapide à roissance rapide pour cuire le sel	Activité 3.1.4. Utilisation des essences forestières à croissance rapide (Acacia, Eucalyptus, Mélina, Neem, Colatier) pour la cuisson du sel		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	1 500	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	0	1 500	
5- Pourcentage de alicultrices formés à l'utilisation rationnelle de la mangrove	Activité 3.1.5. Sensibilisation et renforcement des capacités des salicultrices sur l'utilisation rationnelle de la mangrove (coupe contrôlée des palétuviers)		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	6 156	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	0	6 156	
6- Pourcentage des pêcheurs ayant abandonné la pêche ar acadjia	Activité 3.1.6. Sensibilisation et répression des pratiques de pêche par acadjia et autres pratiques prohibées		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	11 457	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	1 205	10 252	
7- Pourcentage des pêcheurs/populations ayant adopté des pratiques de pêche/pisciculture spectaculaires de l'environnement	Activité 3.1.7. Promotion des techniques de pêche de respectueuses l'environnement (cage flottante, étangs piscicoles, etc.)		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	22 757	12 750	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	0	35 507
8- Superficie de mangrove exemptée , l'adventice	Activité 3.1.8. Gestion intégrée de l'adventice « Gbakou » qui est une nouvelle herbacée poussant dans la mangrove et qui réduit la salinité des marais		x	x	x	x	x	x	x	x	-	-	6 101	-	71300 ; 72100	0	6 101	
Supérieure par les palétuviers																72400 ; 75700		
9- Nombre de fois où les sites marais ont été inondés du fait de l'embouchure	Activité 3.1.9 Construction de cinq (05) magasins de stockage et d'iodation adapté aux normes sanitaires		x	x	x	x	x	x	x	x	-	340 652	85 163	-	71300 ; 72100.72400 ; 75700	250 000	175 815	

PRODUITS ES COMPTES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA												PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement		Montant en Dollars	
		2021				2022				2023					GOUV	IBSA	PNUD	
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	E		GOUV	IBSA	TRAC		2022	2023
1.0- Nombre de marché de bois créés et fonctionnel	Activité 3.1.10 Creusement de l'Embauchure pour la stabiliser par enrochement				X	X	X	X	X		-	50 000	-	-		0	50 000	
	Résultat 3.2. : Les relations de partenariat entre les salicuteurs et la mairie sont fonctionnelles et renforcées									DPAF/ MPMEPE Mairie OUIDAH								
2.1- Nombre de conventions de partenariats signés entre la mairie et les salicuteurs	Activité 3.2.1. Renforcement du partenariat entre la mairie et les salicuteurs			X	X	X	X	X	X		-	4 000	2 000	-		71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	3 000	
	Résultat 3.3. : La santé des femmes est préservée grâce à l'amélioration des techniques de production du sel local									DPAF/ MPMEPE Mairie OUIDAH								
3.1- Nombre unités semi-modernes de transformation, de conservation et conditionnement du sel local fonctionnel	Activité 3.3.1. Appui à la construction des unités de transformation semi-modernes (utilisation des matériaux et matériaux locaux) respectueux des normes d'hygiène et de santé			X	X	X	X	X	X		-	135 716	33 929	-		71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	154 645	
3.2- Pourcentage utilisateurs groupements et individus de foyers nissoires à faible consommation de combustibles	Activité 3.3.2. Mise à la disposition des femmes des foyers améliorés à faible consommation de combustibles avec du matériel non oxydable			X	X	X	X	X	X		-	132 336	44 112	-		71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	116 448	
3.3- Nombre de atériels de production et stockage et de kits salicuteurs	Activité 3.3.3. Appui à l'acquisition des matériels de production, de stockage du sel local et de protection (bassines, spatule en bois, bac de récupération et de stockage, contrôleurs de la salinité, etc.)			X	X	X	X	X	X		-	50 000	30 000			71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	50 000	
	3.3- Nombre de atériels de production, de stockage et de kits salicuteurs																	30 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA												Total par source de financement				Montant en Dollars	
		2021				2022				2023				PNUD		Code Budgétaire			
		T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	GOUV	IBSA	TRAC						
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées à la protection fournis aux salicuteurs	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser																		
3.4 Nombre de salicuteurs formés aux normes d'hygiènes et de protection corporelle	Activité 3.3.4. Sensibilisation et formations des salicuteuses sur les normes d'hygiène et de protection corporelle par la méthode IEC (Information-Education-Communication)										12 956	10 000	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	-	11 478	11 478		
	TOTAL PRODUIT 3										-	728 417	282 702	30 000	-	590 043	451 076		
<b>Objectif 4 : Assurer la coordination, la communication et le suivi-évaluation du projet</b>																			
<b>Effet 4 : Le projet est bien régi par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace</b>																			
<b>PRODUIT 4 : Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace</b>																			
Résultat indicateurs	4.1. : La coordination, la communication et le suivi-évaluation sont assurés										DPAF/NPMEPE Mairie OUIDAH	GOUV	IBSA	TRAC		238 870	180 811		
1- Existence d'une stratégie de sortie du projet	Activité 4.1.1. Organisation d'un atelier national de lancement du projet ProSel										-	-	9 750	-	71300 ; 72400 ; 75700	9 750	0		
2- Nombre de personnes formées GAR, CVA, genre, arrangements climatiques et sollicitances.	Activité 4.1.2. Renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du projet														14 000	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	7 000	7 000

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA										PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement	Montant en Dollars		
		2021		2022		2023		GOUV		PNUD						
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	IBSA	TRAC	Code Budgétaire	2022	2023	
3- Cibles de référence du projet	Activité 4.1.3 : Elaboration de la stratégie de gestion des plaintes			X	X	X				-	5 000	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	5 000	0	
4- Existence d'un dispositif/mécanisme de suivi-évaluation	Activité 4.1.4 : Mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation au niveau de la zone du projet pour le suivi des indicateurs			X	X	X				-	10 404	6 120	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	8 262	8 262
5- Existence d'un plan de communication	Activité 4.1.5. Développement et mise en œuvre d'un plan de communication du seul labélisé et du projet		X	X	X	X	X	X	X	-	-	8 080	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	4040	4040
6- Nombre de rapports périodiques	Activité 4.1.6. Organisation des rencontres de gouvernance du projet		X	X	X	X	X	X	X	-	18 000	10 000	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	18 000	10 000
7- Nombre de réunion de comités de pilotage et de gestion du projet	Activité 4.1.7. Equipements et fonctionnement du projet (1 véhicule, 06 ordinateurs portatifs, 2 imprimantes tout en 1, des kits de connexion internet, appareil photo, fournitures de bureau, produits d'entretien, carburants, etc.)									-	39 182	35 999	20 000	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	74 545	20 636
8- Taux de finalisation du projet	Activité 4.1.8. Organisation de l'évaluation, finale et d'impact du projet						X	X	X	-	5 000	13 600	-	71300 ; 72100 ; 72400 ; 75700	18 600	
	Activité 4.1.9. Salaire et indemnités du personnel du projet									-	174 546	-	50 000	72400 ; 75700	112 273	112 273
	<b>TOTAL PRODUIT 4</b>									-	252 132	97 549	70 000		<b>238 870</b>	<b>180 811</b>
	<b>TOTAL ACTIVITES PAR SOURCES DE FINANCEMENT ET SANS FRAIS DE GESTION</b>										1 636 682	947 619	100 000		<b>1 266 749</b>	<b>1 417 552</b>
	<b>GOUVERNEMENT DU BENIN</b>										1 636 682				<b>641 547</b>	<b>995 135</b>
	<b>PNUD</b>												1 047 619		<b>625 202</b>	<b>422 417</b>

PRODUITS ESCOMPTEES	ACTIVITES PLANIFIEES	AGENDA						PARTIE RESPONSABLE	Total par source de financement			Montant en Dollars	
		2021	2022		2023				GOUV	PNUD			
Données de base, indicateurs et cibles annuelles associées	Liste des résultats d'activités et les actions pour les réaliser	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	IBSA	TRAC	Code Budgétaire
	<b>FRAIS DE GESTION (5%)</b>									81 834	52 381		
	<b>TOTAL ACTIVITES ET FRAIS DE GESTION PAR SOURCES DE FINANCEMENT</b>									1 718 516	1 100 000		
	<b>TOTAL GENERAL PTB 2021- 2023</b>									2 818 516			2 818 516

PLAN D'APPROVISIONNEMENT 2022-2023

INFRASTRUCTURES						877 498							
Appel d'offre pour la réalisation des infrastructures (Construction de cinq (05) agasins de stockage et d'iодation adapté aux normes sanitaires, cabanes de séparation du sel, salle d'iодation et ensachage à Djégbadjil; unités de transformation semi-modernes)	ProSel	Cotonou	DNP, PF	PM	PM	550 000	112229	110836	Installation d'une infrastructure semi-moderne de transformation du sel iodé	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
Accompagnement des saliculiteurs pour la production continue du sel toute l'année dans des bâtiments de stockage du minerai à trois impariments pendant la période d'abondance, conservation de la saumure et équipements)	ProSel	Cotonou	DNP, PF	PM	PM	270 000	112229	110836	Installation d'une infrastructure semi-moderne de conservation	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
Appel d'offre pour le reboisement de la mangrove avec les essences forestières ; instabilisation et renforcement des capacités des saliculiteurs sur l'utilisation des ressources renouvelables	ProSel	Cotonou	DNP, PF	1	PM	57 498	112229	110836	Protection des mangroves et de l'environnement	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
<b>CONSULTATIONS (ETUDES) ET ARTENARIATS</b>						1 098 415							
ude de faisabilité des infrastructures et élévation du plan d'aménagement de la mangrove	ProSel	Cotonou	DNP, PF	1	PM	22 000	112229	110836	Installation d'une infrastructure semi-moderne de transformation du sel iodé	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
Instructualisation pour diverses formations s femmes saliculitrices bénéficiaires du projet	ProSel	Cotonou	DNP, PF	PM	PM	25 000	112229	110836	Protection des mangroves et de l'environnement	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD
									Renforcement des capacités techniques ; organisationnelles et managériales des femmes saliculitrices	IBSA/PNUD/GOUV-BENIN	Ambassade de l'Afrique du Sud/PNUD/GOUV-BENIN	31/12/2023	Exécution directe suivant les procédures nationales/ PNUD



Type de compétition	Type of contract	Type of procurement method					
		A - Long Term Agreement	LS - Lump Sum Contract (Fixed Price)	RFQ - Request for Quotation (for Contracts > USD 2 500 and < USD 100,000)	C - Open International Competition	SSA - Special Service Agreement	RFP - Request for Proposal. Used when inputs and/or outputs cannot be quantitatively and qualitatively expressed at the invitation stage. Used for Services and complex Goods
> Limited International Competition	SC - Service Contract						
- Local or National Competition	TB - Time BasedContract( Cost Reimbursement )	ITB - Invitation to Bid ( for Contracts above USD 100,000 ). Used for Goods. Can also be used for Works and Services which can be expressed quantitatively and qualitatively					
chat crédit de communication/Corporate/ Jonnement connexion internet	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	30 000	
arburant (Ticket valeur) équivalent à 1 000 Littes	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	30 000	112229 110836 Fonctionnement
<b>! Ressources humaines/ Programme VNU</b>						<b>194 000</b>	
écrutement des staffs du projet							
ordonnateur							
assistant Suivi-évaluation							
assistant Administratif et Financier							
sistant Entrepreneuriait Technologie							
onducteur de Véhicule Administratif ( <i>Frais de publication et charges connexes et laire</i> )	ProSel	Cotonou	DNP , PF	PM	PM	194 000	112229 110836 Administration et fonctionnement
<b>Total Goods</b>						<b>2 344 844</b>	

---

### **III. STRATEGIE ET PARTENARIATS**

#### **3.1. Approches communautaires de mise en œuvre du projet**

L'approche communautaire de mise en œuvre au niveau des sites de production de sel passera par la formalisation des groupements existants, la création d'un comité local et d'un comité communal de suivi des activités de production du sel et de préservation de la mangrove. Il sera également mis en place des plateformes multi-acteurs de recherche-développement (qui intègre les salicteurs, les commerçants, les ONG pour le conseil, les IMF et au besoin les consommateurs regroupés dans des associations) et un Comité Local d'Appropriation du Projet (CLAP) au niveau de chaque mairie est présidé par un cadre désigné par le Mairie avec compte rendu au Conseil Communal. L'installation desdits comités obéira aux principes du développement durable qui doivent permettre aux populations de prendre en charge leur propre développement à travers des mécanismes participatifs locaux. Ainsi :

i. Le Comité Local d'Appropriation du Projet (CLAP) en collaboration avec la Direction Nationale du Projet convoque une réunion à laquelle participeront les Responsables des services déconcentrés de l'Etat (DANA, DDAEP, ATDA, RCEFC, PR, santé, etc.), l'ANPT et les ONG locales (reconnues au niveau de la communauté et justifiant de bonnes capacités dans le domaine d'intervention) pour leur soumettre trimestriellement les rapports d'activités et les besoins exprimés par chaque site aux fins d'appréciation et de validation. Les activités retenues permettront de préciser celles contenues dans le présent document de projet pour l'élaboration des plans de travail trimestriel ou annuel du projet.

ii. En ce qui concerne les infrastructures et équipements à réaliser, la Mairie, le Comité Local d'Appropriation du Projet, les comités locaux et l'équipe d'appui de mise en œuvre du projet doivent s'assurer de l'existence d'une organisation opérationnelle pour le fonctionnement et l'entretien, avec une capacité de mobilisation et de gestion des ressources pour couvrir les frais de fonctionnement et d'entretien. La mise en place de tels organes et leurs fonctionnalités constitueront des préalables pour la mise en place des infrastructures planifiées afin d'en accroître l'appropriation et la pérennisation des acquis. A ce niveau, la mise en place des plateformes de recherche-développement permettra de créer une collaboration interactive entre les différents acteurs afin de stimuler un environnement propice à ces innovations qu'elles soient institutionnelles, organisationnelles ou technologiques.

iii. Le mécanisme de suivi prévoit un système de suivi participatif interne incluant d'une part les bénéficiaires, les comités locaux et le CLAP. Il est recommandé que ces derniers organisent des activités de suivi en dehors de celles des autorités communales ou locales, des Partenaires Techniques et Financiers et de l'équipe du projet. Il n'est pas exclu que des missions conjointes soient organisées pour le suivi des travaux en cours de réalisations sur le terrain.

#### **3.2. Stratégies de sortie**

La stratégie de sortie du ProSel prendra en compte la stratégie de retrait des organes de gestion et la façon dont les communes et les communautés devront se prendre en charge pour la pérennisation des acquis. La politique de sortie du projet devra être réfléchie et élaborée avec les acteurs clés de développement notamment la mairie et les communautés locales. Cette réflexion devra avoir lieu au démarrage du projet au cours d'un atelier national. Cependant, quelques pistes sont proposées dans ce document de projet pour garantir la pérennisation des acquis du projet. Elles tirent leur fondement des expériences des projets déjà accompagnés par le PNUD tels que le Projet Village du Millénaire. Il s'agit fondamentalement de veiller à :

- i. L'implication de l'administration locale dans la gestion du projet et la prise des décisions majeures inhérentes aux investissements ;
- ii. La participation et l'inclusion des organisations à la base constituées dans le choix et la mise en œuvre des activités économiques appuyées par le projet ;
- iii. L'implication des structures centrales techniquement compétentes dans le domaine thématique dans la mise en place et le suivi des processus de transformation structurelle des groupements saliculieurs, de contrôle qualité de la production, appui conseil, accompagnement et de suivi évaluation ;
- iv. L'élaboration des conventions de partenariats définissant la propriété des investissements et leur gestion après projet ;
- v. La responsabilisation des structures déconcentrées de l'Etat pour la réalisation de certaines infrastructures et investissements dont la compétence est disponible ;
- vi. L'implication et la responsabilisation des institutions/structures locales de développement (ONG, Cabinet/bureau d'étude, Associations de type professionnel, Associations de développement) dans la mise en œuvre de certaines actions/activités du projet selon leurs expériences et domaines de compétence. Cette stratégie relève de la capitalisation des expériences dans le domaine de la promotion du sel local ;
- vii. La responsabilisation des saliculieurs dans la gestion des infrastructures et équipements de production avec un système d'épargne amortissement, permettra d'assurer la maintenance et le remplacement des infrastructures et équipements pendant et après le projet ;
- viii. La responsabilisation des organisations à la base de façon progressive et soutenue par le renforcement de leurs capacités d'organisation et de gestion
- ix. Pour l'accès au crédit, prévoir une convention avec une ou deux institutions de microfinance intervenant déjà dans la zone, pour la mise en place des crédits à taux préférentiel adaptés à l'activité. Le projet à travers la DPAF devra également appuyer l'organisation des saliculieurs en des coopératives et leur formalisation qui élaboreront des projets bancables à coup subventionné à mettre en place. Cela permettra de développer un partenariat avec le FNDA pour une prise en compte dans un de ses guichets.
- x. Pour capitaliser les acquis existants à la recherche et pérenniser les interventions à la fin du projet, le ProSel doit prévoir une convention avec l'Institut National des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) et les Universités nationales publiques pour les activités de recherche-action et les facilitateurs PNUD, pour l'accès et l'intégration du produit dans les circuits de commercialisation/consommation.
- xi. Pour assoir un mécanisme d'assurance qualité du sel local produit, les coopératives établiront une convention avec la DANA et le LCSSA avec l'appui du DDAEP pour les actions de contrôle qualité, sécurité alimentaire et d'amélioration de la qualité nutritionnelle de leurs productions avant la mise en marché.
- xii. Pour asseoir un mécanisme d'accès des coopératives aux financements et aux équipements, le PNUD en collaboration avec UNCDF, facilitera leur mise en relation avec les IMF et leur intégration dans des réseaux de finance digitale opérationnels au Bénin.
- xiii. Le projet doit définir un mécanisme (une convention avec la mairie par exemple). Ce mécanisme à la fin des interventions du projet, obligera les nouveaux gestionnaires à réinvestir une partie des bénéfices dans l'entretien des infrastructures sociocommunautaires non génératrices de revenus.
- xiv. L'Agence Nationale de Promotion du Tourisme, facilite la promotion des aspects touristiques du projet ; le développement de la synergie avec les aspects culturels, l'intégration plus large

dans les zones d'intérêts touristique et accompagne l'inspiration pour de nouvelles initiatives de tourisme durable dans la zone d'intervention du projet.

### **3.3. Partenariat**

ProSel va donc établir plusieurs partenariats pour augmenter les bénéfices du projet au niveau local pour la promotion du sel local. Il travaillera dans un cadre communautaire pour renforcer les liens qui unissent les êtres humains, leurs économies et leurs sociétés, avec les écosystèmes qui les soutiennent. À cette fin, au niveau opérationnel, des partenariats seront établis avec tous les partenaires au développement intervenant dans les Communes, notamment sur le partage et la mise en œuvre des meilleures approches au niveau local.

Ces partenariats peuvent prendre la forme d'une programmation conjointe, d'un cofinancement ou de contrats de services exécutés par eux. C'est le cas du **Programme alimentaire mondial**, qui est un client institutionnel potentiel pour l'achat de sel local. La seule condition est que le sel iodé local réponde aux normes de qualité spécifiées par le Programme alimentaire mondial (confère le code de commodité MSCSAL010, version 1, 2018).

D'autres partenariats pourraient également être établis avec d'autres structures pour une meilleure intégration du sel « Xwlajè » dans le marché local. Cela implique, entre autres, l'iodation du sel local. A cet effet, un partenariat sera établi avec la **DANA** et l'**ABSSA** pour les opérations d'iodation et de certification, tout ce qui garantit la qualité nutritionnelle de ce sel.

De même, le projet travaillera en partenariat avec les acteurs locaux (secteur privé, société civile, gouvernements) et les bureaux décentralisés du gouvernement, chacun en fonction de ses avantages comparatifs. Au niveau national, la Direction Nationale du Projet devra s'associer et collaborer étroitement avec la société **Kawap Inter-SARL** qui a un projet lié à l'installation d'une usine de production de sel au Bénin.

Un partenariat avec UNCDF est également prévu. L'UNCDF est un organisme des Nations Unies qui met les finances publiques et privées au service des pauvres dans les pays les moins avancés (PMA) du monde. Dans le cadre de son mandat, l'UNCDF fournit des capitaux et des instruments d'investissement.

Une organisation pertinente de la chaîne de valeur pour la promotion du sel au niveau communal contribuera non seulement à l'atteinte des résultats du projet, mais aussi à la production d'effets de duplication et d'extension.

Les principales parties prenantes et acteurs à créer en synergie sont les femmes productrices de sel, les fabricants d'équipements pour l'unité de production, le gestionnaire et l'emballage de l'unité d'iodation du sel, l'agence de certification du sel, les structures publicitaires, les structures touristiques, les grossistes, les commerçants de détail et les supermarchés, les consommateurs finaux. Ils seront renforcés et organisés pour améliorer la chaîne de valeur locale du sel, des sites de production aux consommateurs finaux.

## *Cartographie des partenaires actifs du projet*

N°	Local partners	Partners Key areas of collaboration
1	SDLP (LOCAL GOVERNMENT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Municipal authority (planning of activities in the Municipality's PAI and PTA, monitoring, etc.)</li> </ul>
2	ATDA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Supervision of producers (salt growers, farmers, fishermen, etc.)</li> </ul>
3	DANA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Control of compliance with sanitary provisions and production quality</li> <li>Xwlajè local iodized salt registration process lead</li> <li>Organization of information sessions, training, and nutritional education for the populations of the project intervention area</li> </ul>
4	ABSSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sanitary quality control for food safety Agency</li> </ul>
5	LCSSA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Food and food safety control laboratory</li> </ul>
6	FADECOM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Community organization and awareness</li> </ul>
7	ONG "SOS MANGROVE"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Awareness of good salt production practices and salt iodization</li> <li>Mangrove protection (Organization and education of women on agricultural protection)</li> <li>Establishment of loans to women for salt production</li> <li>Establishment of a local salt iodization unit</li> </ul>
8	ONG "ACTION PLUS"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Awareness of hygiene rules</li> <li>Protection of the mangrove (awareness, reforestation, timber credit, etc.)</li> </ul>
9	ONG "SECOURS ENFANCE"	<ul style="list-style-type: none"> <li>Children's rights</li> <li>Income generating activities</li> <li>Preservation of the mangrove</li> </ul>
10	CAPES ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mangrove restauration</li> <li>IGAs promotion</li> <li>Land restauration technologies</li> </ul>
11	Autre vie ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Solar and economic fireplace</li> <li>Energy technologies promotion</li> </ul>
12	LEA (Applied Ecology Laboratory)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Energy technologies promotion</li> <li>Mangrove and lagune restauration</li> </ul>
13	AFEL (Association des Femmes Exploitantes de la Lagune)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salt production</li> <li>Income-generating activities (fishing and sales of fishing products)</li> </ul>
14	"CORDE" ONG	<ul style="list-style-type: none"> <li>Management and preservation of the Mangrove</li> <li>Reforestation of the mangrove</li> </ul>
15	AFDO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salt production, community life and local development</li> </ul>
16	CERPADEC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environmental management</li> </ul>
17	UCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communal Union of Producers</li> </ul>
18	FUPRO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information / Communication.</li> <li>Training of members.</li> <li>Mobilization of external resources for the financing of programs and projects of peasant initiatives</li> </ul>
19	CCLC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Management of wet ecosystems</li> </ul>
20	MICROFINANCE (CREP, Tontine, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Credits</li> </ul>
21	CARRIERS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transportation of production, equipment, logistics, etc.</li> </ul>

22	WFP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support for food and nutrition security</li> </ul>
23	UNICEF	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Improved quality of life for children</li> </ul>
24	UNDP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support for development and poverty reduction</li> <li>• Support to project implementation</li> </ul>
25	Southern Development Partners	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Funding and donors</li> </ul>
26	AIDE ET DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Support / Advice to women, fishermen and farmers</li> <li>• Education</li> <li>• Human rights</li> </ul>
27	CARON	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rural development support for salt site development activities, women training</li> </ul>
28	Bureau of Analysis and Investigation (BAI)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Political ownership and support; Strategic advice and guidance, he is a member of the Steering Committee</li> <li>• Facilitating scaling in a larger context and replication of the project</li> <li>• Facilitating Complementary resource mobilization</li> </ul>
29	Tourism Development National Agency (ANPT)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Facilitating the promotion of tourism aspects of the project</li> <li>• Developing synergy with cultural aspects</li> <li>• Wider integration to areas of tourism interest</li> <li>• Inspiration for new sustainable tourism initiatives</li> </ul>
30	Minister of Small and Medium Enterprises/ Direction of Planning and Prospect:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implementing partner</li> </ul>
31	Minister of Small and Medium Enterprises/General Directory of the promotion of small, medium-sized enterprises and artistries	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Strengthening and supporting women's groups to formalization and branded salt.</li> <li>• Strengthening women's group transformation as cooperatives</li> <li>• Training of women group in entrepreneurship and certification processes</li> </ul>

## VI. MODALITES DE GOUVERNANCE ET DE GESTION

### 4.1. Modalités de mise en œuvre

Le Projet sera exécuté selon la modalité de gestion Directe (DIM : Direct Implementation) tout en tenant compte du mécanisme d'assurance qualité de la coopération entre le Gouvernement du Bénin, le fonds IBSA et le PNUD. Les coûts directs de gestion de 5% (GMS) seront imputés au projet.

Le PNUD-Bénin sera responsable en lien avec la partie nationale de la mise en place et de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du projet. Le PNUD-Bénin peut fournir à la demande de la Direction Nationale du Projet (DNP) les services ci-après : (i) identification et/ou recrutement de personnel complémentaire ou d'appui pour le projet ; (ii) identification et facilitation des activités de formation, des études et des missions ; (iii) achats de biens et services. Les coûts des services d'appui, calculés sur la base du tarif universel du PNUD pour le recouvrement des coûts, seront imputés à la ligne budgétaire concernée. Les coûts effectifs de communication relatifs au suivi des activités, à la visibilité et la capitalisation des acquis et bonnes pratiques du projet seront également imputés au projet. Le PNUD veillera à ce que les leçons tirées des interventions antérieures dans la zone du projet inspirent au niveau national la conception et la mise en œuvre de stratégies de développement durable.

## **4.2. Cadre institutionnel**

*Le cadre institutionnel du ProSel s'articule autour de trois (03) éléments principaux à savoir : (i) l'ancrage organisationnel, (ii) l'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet et (iii) la collaboration avec le gouvernement et l'Ambassade de l'Afrique du SUD.*

### **♦ Ancre organisationnel**

***La Direction National du Projet :*** Le projet sera mis en œuvre sous la tutelle du Ministère en charge des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi (MPMEPE) du Bénin représenté par la Direction de la Programmation et de la Prospective. A ce titre, cette structure assure la direction nationale du projet appuyée par un Point Focal désigné/nommé pour l'appui à la gestion quotidienne du projet. Des organes de gestion seront mis en place et animés tant au niveau communal qu'au niveau National.

***Au niveau National,*** Sous réserve de la définition de la plateforme de gestion du projet, les organes du projet se présentent comme suit :

#### **➤ *le Comité d'Orientation et de Pilotage (Revue du Portefeuille des Projets DDCI),***

Le comité de pilotage est chargé de l'orientation stratégique des activités de tous les projets de l'unité Développement Durable et Croissance Inclusive du PNUD.

La DNP prendra part aux revues semestrielles des projets de la thématique croissance inclusive qui sont co-présidées par le Ministre de l'Economie et des Finances et le Représentant Résident du PNUD. Il regroupe, en dehors des projets de la thématique, les ministères sectoriels clés y compris le Ministère en charge de la décentralisation et l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) ;

#### **➤ *Le Comité Technique de Gestion du projet***

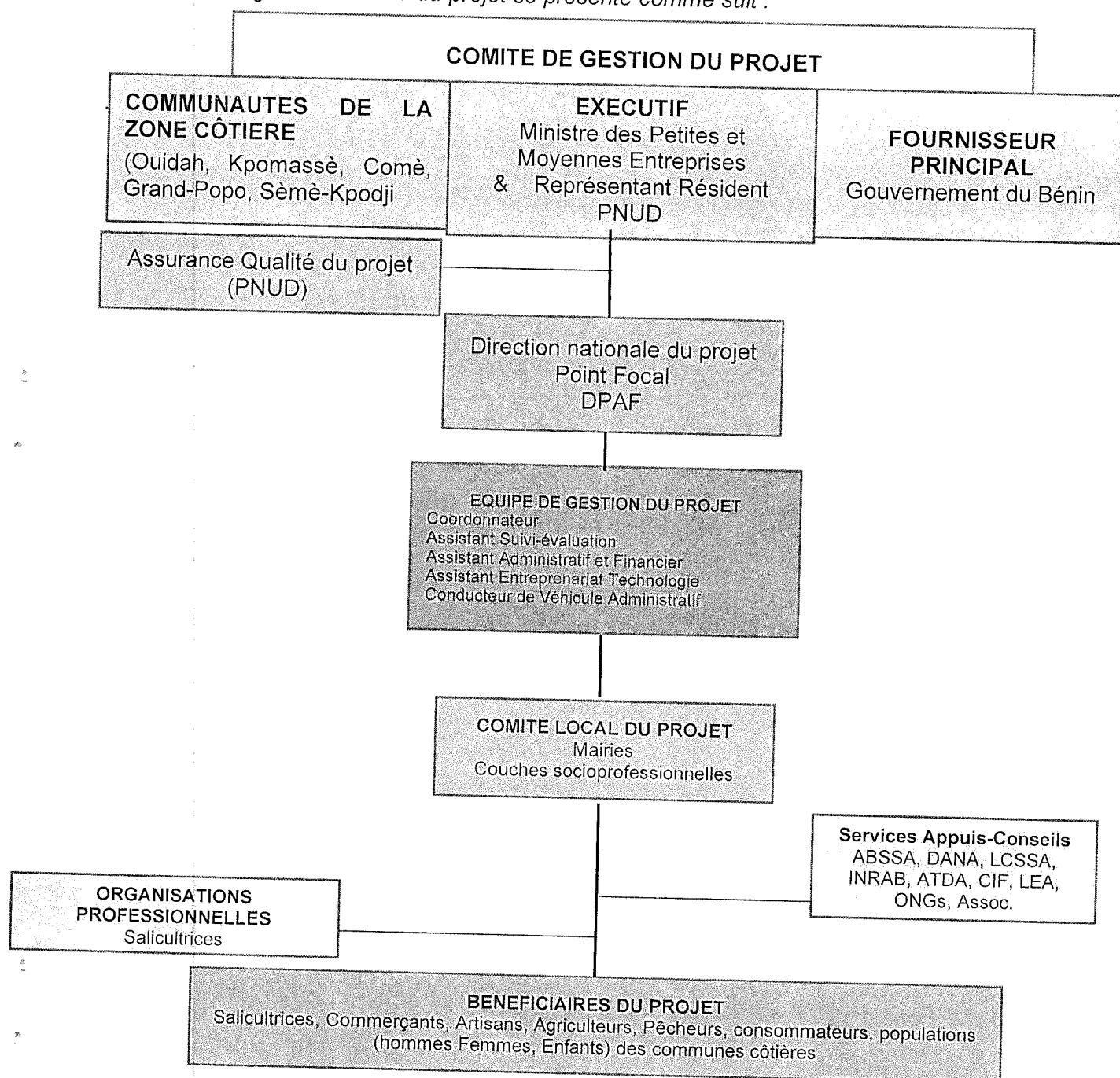
Le projet recevra des conseils de haut niveau et la surveillance d'un Comité Technique de Projet (CTG), présidé par le Secrétaire Général du Ministère. Il est composé de : MPMEPE (DPAF, DPPME), MAEP (DDAEP, ATDA7) INRAB, LEA, MCVDD (CIF Atlantique, DPAF), MIC (CCIB, DPI), Mairie de Ouidah, les autres mairies bénéficiaires, ANPT, BAI, MEF (UGC, DGB), PNUD, UNCDF, les ONGs. Il est mis en place par un arrêté ministériel.

***Au niveau communal,*** selon le rapport de la réunion d'information et de sensibilisation avec les élus locaux des communes bénéficiaires, qui s'est tenue à Cotonou le 08 mars 2022, on disposera d'un Comité Local d'Appropriation du Projet par commune. A cet effet, il a pour membres un cadre technique des mairies bénéficiaires, les Représentants de l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) et de la Direction Départementale de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP), les Représentants des Laboratoires et Contrôle de la qualité des produits agricoles et alimentaires, les Représentants des organisations des salicultrices, le représentant des artisans locaux, les Représentants des PTFs, le représentant des importateurs/commerçants du sel importé iodé, des ONG, le représentant de l'association des consommateurs, etc. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, des réunions à fréquence trimestrielle se tiendront au niveau de la commune de Ouidah et dans les 4 autres communes pour (i) la présentation du rapport d'activités du projet au niveau de la commune (ii) la capitalisation des acquis, (iii) la planification des activités, etc. Pour la gestion courante du projet, les engagements seront assurés par le DPAF en sa qualité de Directeur National du Projet (DNP). Le projet couvrant plusieurs communes, chaque Maire désignera un Point Focal du projet qui assure le relais entre l'administration communale et le projet. Il est chargé de la capitalisation des acquis en vue de leur appropriation par la Mairie.

♦ *Equipe de coordination nationale de mise en œuvre du projet*

*Sur le plan opérationnel, l'équipe de gestion du projet sera appuyée par une équipe constituée d'un point focal/Coordonnateur nommé/recruté par le DNP lui-même membre de l'équipe de gestion du projet, trois assistants VNU pour des actions spécifiques dans les domaines de la gestion financière, le suivi évaluation du projet et le suivi technique des activités et réalisations sur le terrain et d'un chauffeur. Le projet fera appel à des expertises extérieures de façon ponctuelle dès que l'équipe de coordination le juge nécessaire. Le comité local d'appropriation du projet devra être composé des différentes catégories et couches socio-professionnelles ayant un lien avec la promotion de la saliculture. Ce comité est le répondant de l'équipe du projet dans la zone et devra connaître de toutes les interventions inhérentes à la mise en œuvre du projet.*

*La structure organisationnelle du projet se présente comme suit :*



#### **4.3. Zones d'intervention du projet**

*Le projet ProSel interviendra dans toutes les communes productrices du sel de la zone côtière à savoir les communes de Ouidah, Kpomassè, Comè, Grand-Popo et Sèmè-Kpodji. Cependant, au cours de la mise en œuvre du projet, le projet capitalisera les acquis des interventions antérieures dans les arrondissements producteurs de sel de la commune de Ouidah.*

#### **4.4. Audit des comptes**

*L'audit est une partie intégrante de la gestion financière et administrative du projet et fait partie du cadre de responsabilité du PNUD. Il est donc placé sous la responsabilité directe du Bureau Pays du PNUD. L'objectif principal de l'audit est de fournir à l'Administrateur du PNUD et aux parties prenantes, une garantie en ce qui concerne l'utilisation correcte des ressources mises à disposition. Il sera réalisé par un cabinet d'audit qualifié recruté qui va produire un rapport d'audit et certifier les états financiers.*

*Les comptes du projet feront l'objet d'audit chaque année. De même le système de gestion des partenaires de mise en œuvre sera évalué chaque année sur la base des risques, des recommandations issues de la micro-évaluation et des actions de renforcement de capacités planifiées pour le renforcement de l'appropriation nationale : c'est l'audit HACT. Les résultats de chaque audit NIM/HACT, seront transmis au partenaire d'exécution et au PNUD. De plus chacun des partenaires de réalisation recevra et analysera le rapport d'audit émis par les auditeurs. Le(s) partenaire(s) de réalisation présentera (ont) au PNUD dans les meilleurs délais une déclaration d'acceptation ou de rejet de toutes les recommandations d'audit. Il(s) entreprendra (ont) des démarches dans les meilleurs délais afin de réagir aux recommandations de l'audit. Il(s) rendra (ont) compte des démarches entreprises afin de mettre en œuvre les recommandations de l'audit.*

*Une séance de restitution d'audit sera organisée en présence des différentes parties prenantes du projet.*

#### **4.5. Droit d'auteur**

*Le PNUD détient le droit d'auteur et de reproduction de toutes les publications et autres matériaux qu'il commande dans le cadre de ses projets, que le texte soit écrit par un membre du personnel ou par un consultant rémunéré. La permission de reproduction peut être donnée aux médias, ONG, institutions académiques et autres, à condition que le PNUD soit dûment cité.*

*L'Accord de base entre le Gouvernement du Bénin et le PNUD établit en son Article III relatif à l'exécution des projets ce qui suit : « le PNUD restera propriétaire du matériel technique et autre, ainsi que des approvisionnements, fournitures et autres biens financés ou fournis par lui, à moins qu'ils ne soient cédés au Gouvernement ou à une entité désignée par celui-ci, selon les modalités et à des conditions fixées d'un commun accord par le Gouvernement et le PNUD.*

*Le PNUD restera propriétaire des brevets, droits d'auteur, droits de reproduction et autres droits de même nature sur les découvertes ou travaux résultant de l'assistance qu'il fournira au titre du présent accord. A moins que les parties n'en décident autrement dans chaque cas, le Gouvernement pourra toutefois utiliser ces découvertes ou ces travaux dans le pays sans avoir à payer de redevances ou autres droits analogues. »*

*La partie nationale et le PNUD sont coauteurs des publications et des découvertes sur le projet.*

*L'Unité d'appui à la mise en œuvre du projet accompagne la Mairie de Ouidah, dans le cadre de la gestion quotidienne des activités du projet. La mise en œuvre des activités et le déblocage des fonds se feront sur la base du plan de travail annuel approuvé par le Comité Technique de Gestion. Les décaissements de fonds suivront les procédures du PNUD. A cet effet, l'équipe du projet soumettra tous les trimestres, sous le contrôle de la DNP, au Représentant Résident du PNUD, le formulaire d'Autorisation de Financement et Certificat de Dépenses (FACE) qui rend compte des dépenses cumulées par trimestre des fonds avancés par le PNUD.*

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
<b>Suivre les progrès vers les résultats</b>	Recueillir et analyser les données sur les progrès par rapport aux indicateurs de performance retenus dans le cadre des résultats du projet et donc de l'IRRF afin de déterminer les progrès du projet vers l'obtention des produits convenus.	Trimestriel	Une évaluation qualité, réalisée par l'équipe de projet sous la responsabilité du Chargé de Programme doit permettre de reporter l'évolution des résultats d'activités, sur la base des critères qualités et des méthodes de contrôle qualité définis dans la table ci-dessous de Contrôle qualité des produits d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordonnateur</li> <li>■ Responsable</li> <li>■ Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>■ ONGs</li> <li>■ Mairies</li> </ul>	
<b>Suivre et gérer les risques</b>	Identifier les risques spécifiques susceptibles de menacer l'atteinte des résultats prévus. Identifier et suivre les mesures de gestion des risques au moyen d'un registre des risques. Ceci comprend les mesures et les plans de suivi qui ont pu être requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Des audits seront réalisés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestrielle	Sur la base de l'analyse initiale des risques en annexe, le journal des risques sera activé dans Atlas et mis à jour régulièrement sous la responsabilité du Chargé de Programme, en fonction de l'évolution de l'environnement externe qui peut affecter la mise en œuvre efficace, efficiente et dans les détails, des activités du projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordonnateur</li> <li>■ Responsable</li> <li>■ Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>■ ONGs</li> <li>■ Mairies</li> </ul>	
<b>Apprendre</b>	Les connaissances, les bonnes pratiques et les enseignements seront dégagés périodiquement des activités du projet ainsi que recherchés activement auprès d'autres projets et de partenaires puis intégrés dans le projet.	Semestrielle	A cet effet, la direction nationale du projet identifie les risques ainsi que des mesures de mitigation. Elle veille à la tenue et à l'actualisation du registre des risques pour assurer le suivi des risques repérés et des mesures prises.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Le journal des leçons apprises, doit être activé et régulièrement mis à jour sous la responsabilité du Chargé de Programme pour assurer un apprentissage continu et une adaptation dans l'organisation et la planification du projet. Ceci permettra aussi la préparation du rapport des leçons apprises à la fin du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordonnateur</li> <li>■ Responsable</li> <li>■ Suivi-Evaluation du ProSel</li> <li>■ Assistant</li> <li>■ Entreprenariat</li> <li>■ Technologie</li> <li>■ ONGs</li> </ul>

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
			Un calendrier de suivi doit être activé dans Atlas et mis à jour au fur et à mesure pour capturer les événements importants de gestion du projet.		
<b>Assurance qualité du projet</b>	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD pour repérer les forces et les faiblesses du projet et pour éclairer la prise de décisions de gestion afin d'améliorer le projet.	Annuelle	La direction du projet examine les forces et les faiblesses du projet et en tient compte pour éclairer ses décisions et améliorer les performances du projet. Elle se sert des critères d'assurance qualité retenus par le Template for Project QA suivant l'étape du cycle de vie où se situe le projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Responsable Suivi-Évaluation du ProSel</li> <li>■ Direction Nationale du Projet</li> </ul>	
<b>Revoir et Prendre des mesures correctives</b>	Revue interne des données et des preuves issues de toutes les actions de suivi afin d'éclairer la prise de décisions.	Au moins annuelle	<p>Les données sur les performances, les risques, les leçons et la qualité font l'objet d'un examen du comité de pilotage et sont utilisées pour prendre des mesures correctives.</p> <p>Ces données seront reportées dans Atlas et permettront d'éditer le Rapport de Progrès du Projet (qui est une sortie d'Atlas ou du Snapshot) et le Rapport Combiné des Dépenses chaque trimestre. Une analyse en sera faite à l'occasion de la revue du Comité Technique, en vue d'amendements nécessaires avant l'examen semestriel par le Comité de Pilotage du Programme Cadre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordonnateur Suivi-Évaluation du ProSel</li> <li>■ Ministères sectoriels PNUD</li> <li>■ PTF</li> <li>■ Équipes de projet</li> <li>■ Mairie</li> </ul>	
<b>Rapport du projet</b>	" sera présenté au comité de pilotage du projet et aux parties prenantes clés un rapport d'avancement qui comprendra les données sur les résultats obtenus au regard des cibles annuelles prédéfinies au niveau des produits, le résumé d'évaluation annuel de la qualité du projet,	Trimestriel et à la fin du projet (rapport final)	Un rapport de progrès trimestriel doit être préparé par le Point Focal et partagé avec le Comité Technique de Gestion du Projet puis le Comité de Pilotage du Programme Cadre et les Comités d'Effet. Une exigence minimale de ce rapport est qu'il doit respecter le format standard Atlas des	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Coordonnateur</li> <li>■ Responsable Suivi-Évaluation du ProSel</li> <li>■ Ministères sectoriels</li> <li>■ PNUD</li> </ul>	

## V. SUIVI ET EVALUATION

### PLAN DE SUIVI

Activité de suivi	Objet	Fréquence	Action prévue	Partenaires éventuels	Coût éventuel
	un registre des risques actualisé avec indication des mesures d'atténuation et tous les rapports d'évaluation et de revue établis au cours de la période considérée.		Rapports Trimestriels de Progrès, couvrant toute l'année avec chaque information mise à jour, ainsi qu'une synthèse des résultats atteints par rapport aux cibles annuelles.  Il convient que le comité de pilotage examine toutes les préoccupations relatives à la qualité et à la lenteur de l'avancement du projet et que des mesures de gestion soient prises pour traiter les problématiques mises en évidence.	■ PTF ■ Équipes de projet ■ ONGs ■ Mairie	
<b>Revue du projet (comité de pilotage)</b>	Le mécanisme de gouvernance du projet (comité de pilotage) effectuera des revues périodiques du projet pour en évaluer la performance et examiner le Plan de travail pluriannuel afin de garantir le réalisme des budgets pour la durée du projet. La dernière année du projet, le comité de pilotage effectue une revue du projet pour dégager les leçons à retenir, examiner les possibilités d'amplification d'échelle et diffuser les résultats et les enseignements à retenir du projet auprès des publics concernés.	Annuelle	Sur la base du rapport de progrès annuel, une revue annuelle du projet sera conduite dans le cadre de la revue du Programme Cadre, et ce au cours du quatrième trimestre de l'année, pour évaluer les performances du projet et analyser le Plan de Travail Annuel de l'année suivante. Dans la dernière année du projet, cette revue tiendra lieu de revue finale. Cette revue sera sous la responsabilité du Comité de Pilotage du Programme Cadre et impliquera d'autres parties prenantes. Elle permettra d'analyser le niveau de progrès des produits et leur contribution aux différents Effets.	■ Coordonnateur ■ Responsable Suivi-Evaluation du ProSel ■ Ministères sectoriels ■ PNUD ■ PTF ■ Équipes de projet ■ ONGs ■ Mairie	

## VI. GESTION DE LA QUALITE DES RESULTATS D'ACTIVITES

Produit CPD visé : (1)	Les salicultrices exploitent au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local	Date de démarrage : Janvier 2022 Date d'achèvement : Décembre 2023
<b>Résultat d'Activité 1</b>	<p>Ce produit vise à améliorer les conditions de travail des salicultrices en modernisant le processus de transformation du sel local et en renforçant les capacités des femmes. Ce faisant, il contribuera à l'atteinte des objectifs du projet. A moyen terme, il est attendu que les différentes activités planifiées ci-dessous contribuent à réduire l'extrême pauvreté et les disparités et de favoriser l'équité entre les sexes (ODD 1 ; 5. et 10.). Par ailleurs, l'amélioration de la productivité des systèmes de production devraient permettre aux populations de lutter contre la faim (ODD 2).</p>	
<b>But</b>	<p><i>Il s'agit de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcer les capacités organisationnelles des femmes salicultrices (structuration en une faitière)</li> <li>• Faciliter l'acquisition des équipements utilisés</li> <li>• Mettre en place des Plateformes d'innovation au niveau local</li> <li>• Former les salicultrices en entrepreneuriat, management des organisations, leadership féminin</li> <li>• Mettre en place des crédits adaptés (influence des aléas climatiques, crédit-bois) à la production du sel local</li> <li>• Développer et diversifier les activités génératrices de revenu</li> <li>• Conduire des recherche-développement sur des techniques plus efficaces de collecte de mineraux, d'extraction de la saumure, etc.</li> </ul> <p><b>Description</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place des unités de moderne de production du sel</li> <li>• Diversifier les méthodes de production du sel local (séchage, évaporation)</li> <li>• Accompagner les salicultrices pour le stockage du mineraux pendant la période d'abondance (saison sèche)</li> <li>• Développer de nouvelles techniques de conservation de la saumure</li> <li>• Renforcer les capacités des salicultrices pour la gestion des marais salants</li> <li>• Faire une collecte du sel à l'état brut et le traiter via ces unités modernes.</li> <li>• Doter les femmes des équipements modernes adaptés à l'extraction</li> <li>• Aménager les sites de production du sel local</li> <li>• Sensibiliser et réprimer les pratiques de pêche par acadja</li> <li>• Mener une gestion intégrée de l'adventice « Gbakou » qui est une nouvelle herbacée poussant dans la mangrove et qui réduit la salinité des marais</li> </ul>	

<b>Produit CPD visé : (1)</b>			
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Creuser l'embouchure pour la stabiliser par enrochement</li> <li>• Renforcer les capacités de certains salicteurs sur les techniques de production de sel utilisées au Sénégal pour assurer une réplique</li> </ul>	<p>i) Au moins 10 contrats de crédits d'investissements ont été signés avec les structures de financement et le FNDA ;</p> <p>ii) l'utilisation des techniques et équipements modernes pour la collecte du mineraï, l'extraction et la conservation de la saumure ;</p> <p>iii) au moins 5 sites de production du sel ont été aménagés et viabilisés ;</p> <p>iv) au moins 2 Plateformes d'innovations ont été implémentées et fonctionnelles</p> <p>v) Le stockage du mineraï collecté pendant la période d'abondance est devenu une réalité</p>	<p>Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs</p>	Décembre 2023

<b>Produit CPD visé : (1)</b>	
<b>Résultat d'Activité 2</b>	<p><i>Le sel local (Xwlaïè) produit suivant les normes de qualité et d'hygiène est mis en marché avec un prix compétitif</i></p> <p><i>Le changement attendu du ProSel à travers ce produit est l'amélioration de la compétitivité du sel local iodé Xwlaïè par :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(i) <i>La définition et le respect des normes de qualité et d'hygiène dans le processus de production du sel local</i></li> <li>(ii) <i>Le renforcement des capacités des salicultrices sur les normes de qualité et d'hygiène</i></li> <li>(iii) <i>La labellisation du sel local et sa transformation en un produit identitaire</i></li> </ul> <p><i>La production d'un sel compétitif par l'adoption des innovations et infrastructures performantes (ODD 9.) améliorera l'accès aux marchés et donc les revenus (ODD 9.). Ceci induira indirectement la création de la richesse et des emplois durables mais aussi l'autonomisation des femmes salicultrices (ODD 8.; 1. et 10.)</i></p>
<b>But</b>	<p><i>Il s'agit de :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagner les femmes à devenir des acteurs stratégiques du tourisme</li> <li>• Définir les normes de qualité du « xwlaïè »</li> <li>• Apprendre aux femmes les bonnes techniques d'extraction et d'hygiènes.</li> <li>• Renforcer les capacités techniques des salicultrices sur les normes de qualité et d'hygiène du sel local (passer de l'expression « djè da to non-min an » à l'expression « djè da to do nan min »)</li> <li>• Mettre en place des unités d'iodation (Pourvoir toutes les communes de la ZIP des unités mobiles d'iodation)</li> <li>• Mettre gratuitement l'iode à disposition des femmes</li> <li>• Développer les mécanismes efficaces de contrôle de la qualité du sel local mis en marché (DANA-ABSSA)</li> <li>• Développer les bonnes techniques de conservation du sel (diminution du taux d'humidité)</li> <li>• Coacher les salicultrices pour la réduction et la fixation des prix du sel local</li> <li>• Conduire des séances de plaidoyers/lobbying pour la prise des textes réglementaires du marché et de l'utilisation du sel local iodé Xwlaïè par toutes les institutions publiques et parapubliques</li> <li>• Développer les stratégies de communication pour la promotion du sel</li> <li>• Faire le groupage des produits avant la vente</li> <li>• Incitation de la contractualisation avec les commerçants grossistes et les particuliers</li> <li>• Développer la propriété industrielle avec le xwlaïè</li> <li>• Promouvoir un label du xwlaïè (sel de table à l'instar du sel de Guérande)</li> </ul>

<b>Produit CPD visé : (1)</b>			
<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>i) La grille des normes de qualité du sel/local est établie ;</li> <li>ii) Au moins deux unités d'iodation du sel sont installées et fonctionnelles ;</li> <li>iii) Il existe des textes de lois réglementant l'importation du sel et l'achat du sel par les institutions publiques ;</li> <li>iv) Au moins 10 points de vente ont été agréés pour la vente du sel/local/ labélisé</li> <li>v) Le sel/local iodé Xwliajè est devenu un produit du terroir et fait l'objet du tourisme</li> </ul>	Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs	Décembre 2023	

<b>Produit CPD visé : (1)</b>	<b>Résultat d'Activité 3</b>	<b>Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement et la santé des salicultrices</b>	<b>Date de démarrage : Janvier 2022</b>	<b>Date d'achèvement : Décembre 2023</b>
<b>But</b>	A travers ce produit, le projet contribuera à préserver la mangrove et protéger l'environnement par l'utilisation des sources d'énergies renouvelables et durables à moindre coût et accessible. Il est admis que la déforestation et la désertification posent des défis majeurs au développement durable. Ainsi, les activités prévues pour atteindre ce résultat permettraient prioritairement de contribuer à l'atteinte de l'ODD 15. Dans une moindre mesure l'ODD 9.			
<b>Description</b>	<p>Pour atteindre cet objectif il faudra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les énergies renouvelables (coque des amandes de noix de palme et/ou de coco; les foyers à gaz ; les systèmes de biogaz à mettre dans les zones de production du sel) pour cuire le sel</li> <li>• Réboiser la mangrove avec les essences forestières</li> <li>• Stabiliser les berges par le reboisement des espèces forestières disponibles dans le milieu comme le avicenia</li> <li>• Utiliser les essences forestières à croissance rapide (Acacia, Eucalyptus, Mélina, Neem, Colatier) pour la cuisson du sel</li> <li>• Sensibiliser et renforcer les capacités des salicultrices sur l'utilisation rationnelle de la mangrove (coupe contrôlée des palétuviers)</li> <li>• Régler définitivement le problème de l'énergie</li> <li>• Etudier d'autres sources d'énergie avec les femmes à part le bois</li> <li>• Mettre en place sur les sites les marchés de bois de chauffe pour la cuisson du sel</li> <li>• Renforcer le partenariat entre la mairie et les salicultrices</li> </ul>			
<b>Critères de qualité</b>		<p>i) Des foyers améliorés utilisant les énergies renouvelables sont rendus disponibles à moindre coût et utilisés pour la cuisson du sel ;</p> <p>ii) Au moins 2 marchés de bois de chauffe ont été créés et autogérés ;</p> <p>iii) Les berges des sites de production du sel local sont rebosées avec des essences forestières disponibles dans le milieu ;</p> <p>iv) Au moins 25% des femmes salicultrices utilisent les essences forestières à croissance rapide pour la cuisson du sel</p>	<b>Méthode contrôle de qualité</b> <i>Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs</i>	<b>Date de contrôle</b> <i>Décembre 2023</i>

<b>Produit CPD visé : (1)</b>	<b>Résultat d'Activité 4</b>	<b>Description</b>	<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
<p><b>But</b></p> <p>Au terme du projet, il est espéré que ce produit contribue à assurer la protection de la santé et de la sécurité sociale des femmes et des enfants intervenant sur la chaîne de production du sel local. L'accès aux technologies améliorées de production respectueuses des normes d'hygiène et de santé pour la production du sel est un déterminant d'atteinte à l'ODD 9, qui influencera indubitablement l'ODD 3 relatif à l'amélioration de la santé.</p> <p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la construction des unités de transformation semi-modernes (utilisation des matériels et matériaux locaux) respectueux des normes d'hygiène et de santé</li> <li>• Construire des hangars pour les femmes</li> <li>• Mettre à disposition des femmes des foyers améliorés à faible consommation de combustibles avec du matériel non oxydable</li> <li>• Appuyer à l'acquisition des matériels de production, de stockage du sel local et de protection (bassines, spatule en bois, bac de récupération et de stockage, contrôleurs de la salinité, etc.)</li> <li>• Trouver des mécanismes d'amortissement des matériels utilisés par les femmes</li> <li>• Sensibiliser et former les salicultrices sur les normes d'hygiène et de protection corporelle par la méthode IEC (Information-Éducation-Communication)</li> <li>• Faire régulièrement des contrôles sanitaires aux femmes salicultrices à cause de l'intensité du feu et des nids de moustiques dans les milieux de production</li> </ul>	<p><b>La santé et la sécurité sociale des femmes et des enfants sont préservées par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local</b></p> <p><b>Date de démarrage : Janvier 2022</b>  <b>Date d'achèvement : Décembre 2023</b></p>	<p>i) Au moins 10 unités de transformation, de conservation et de conditionnement du sel local sont implantées et fonctionnelles ;</p> <p>ii) Tous les groupements de femmes salicultrices constituées utilisent des foyers améliorés à faible consommation de combustibles avec de matériels inoxydable ;</p> <p>iii) Les groupements de femmes sont équipés de matériels de production, de conservation du sel local et de protection ;</p> <p>iv) Les femmes salicultrices adoptent des règles d'hygiène dans le processus de production du sel local</p>	<p>Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs</p>	<p>Décembre 2023</p>	

<b>Produit CPD visé : (1)</b>	<b>Résultat d'Activité 5</b>	<b>But</b>	<b>Description</b>	<b>Critères de qualité</b>	<b>Méthode contrôle de qualité</b>	<b>Date de contrôle</b>
	<p>Le projet est bien gouverné par une meilleure coordination et un mécanisme de suivi-évaluation efficace</p>	<p>Ce produit extra du projet vise à contribuer à sa meilleure gouvernance par une gestion rigoureuse et un mécanisme de suivi-évaluation efficace.</p>				
			<p>Il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Renforcer les capacités techniques et managériales de l'équipe de gestion du projet</li><li>• Réaliser une étude de référence au démarrage du projet</li><li>• Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation au niveau de la zone du projet</li><li>• Développer et mettre en œuvre un plan de communication</li><li>• Réaliser les rapports périodiques du projet</li><li>• Organiser les rencontres de gouvernance du projet</li><li>• Organiser les évaluations à mi-parcours, finale et d'impact du projet</li><li>• Associer les acteurs à la gestion même du projet.</li><li>• Associer les mairies aussi à la gestion du projet</li></ul>			
				<p>i) L'équipe de projet adopte des principes de gouvernance basés sur la transparence, l'équité, la responsabilité et la participation ;</p> <p>ii) Le rapport validé de l'étude de référence du projet est disponible</p> <p>iii) Au moins une mission de suivi-évaluation du projet est exécutée chaque trimestre ;</p> <p>iv) Les rapports trimestriels rendant compte de l'évolution des activités sont disponibles</p> <p>v) Les rapports validés des évaluations à mi-parcours finale et de l'impact du projet sont disponibles</p>	<p>Exploitation des rapports d'activités du projet et le suivi des indicateurs</p>	<p>Décembre 2023</p>

## PLAN EVALUATION BUDGETISE

<i>Titre de l'évaluation</i>	<i>Partenaires (éventuels)</i>	<i>Produit associé du plan stratégique</i>	<i>Effet du PNUD/DPAF</i>	<i>Date d'achèvement prévue</i>	<i>Parties prenantes clés de l'évaluation</i>	<i>Coût et source du financement</i>
<i>Evaluation finale</i>	PMSU/PNUD			2023	MCI (DC, DPAF, DPPME) PNUD (PMSU, DPS, Charge de Programme, Team Leader) Ministères sectoriels  ODD Equipes du projet Consultants	10 000 \$
<i>Evaluation d'impact</i>	PMSU/PNUD			2023	MCI (DC, DPAF, DPPME) PNUD (PMSU, DPS, Charge de Programme, Team Leader) Ministères sectoriels  ODD Equipes du projet Consultants	4 000 \$

### III. GESTION DES RISQUES

#### INVENTAIRE DES RISQUES

<i>Événements : description libellé du risque</i>	<i>Catégories primaires : Causes : sources du risque</i>	<i>Catégorie secondaire : nature du risque (utilisation des ressources naturelles, changement climatique et catastrophe causé par les actions de l'homme, conflits etc.)</i>	<i>Impacts /Effets du risque sur les résultats du projet</i>	<i>Délais de validité du risque : date de début ; date de fin</i>	<i>Impact d'occurrence : Modéré, faible, haut extrême, etc.</i>	<i>Importance de l'occurrence : Importance modérée, forte, faible, etc.</i>	<i>Niveau du risque : modéré, fort, faible, etc.</i>
<i>Pression sur les écosystèmes de la mangrove et des palétuviers</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prélèvement abondant des ressources des mangroves</li> <li>Aucun plan de reboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Environnemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des ressources naturelles</li> <li>Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	2022-2023	Haut	Modéré	Modéré
<i>Risque de déterioration et de vols des matériels (foyers et autres) de production du sel</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mauvaise qualité des matériaux</li> <li>Mauvaise gestion des équipements mis à la disposition des salicultrices</li> <li>Non-surveillance des équipements du site de production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement Climatique</li> <li>Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>		2022-2023	Modéré	Modéré	Modéré

<p><b>Mauvaise gestion au sein des groupements à la base</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Non adhésion au groupement</li> <li>• Non partage des idéaux des organisations</li> <li>• Mésentente entre les salicultrices</li> </ul>	<p>Social</p> <p><b>Difficultés conditions d'accès au financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Absence de crédit adapté à la production de sel local</li> <li>• Absence de mesure de plaidoyer auprès des SFD, des banques et autres structures financières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Complexité dans l'organisation des salicultrices</li> <li>• Augmentation des conflits/mésententes entre les salicultrices</li> <li>• Difficulté de gestion des salicultrices par l'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	<p>2022-2023</p>	<p>Modéré</p>
<p><b>Divers risques liés à l'attractivité du site amenant ainsi un plus grand nombre d'usagers sur le site.</b></p>	<p>Social</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> <li>• Conflicts</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Abandon de la production de sel local</li> <li>• Diminution de la quantité de sel produit</li> <li>• Mauvaise qualité de sel produit</li> <li>• Faible réalisation des engagements de l'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	<p>2022-2023</p>	<p>Modéré</p>
<p><b>Problèmes liés à la production de sel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Problèmes techniques</li> <li>• Problèmes humains</li> <li>• Problèmes financiers</li> </ul>	<p>Social</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catastrophe causée par les actions des hommes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmentation des conflits entre les usagers</li> <li>• Perturbation des activités de l'équipe de pilotage du projet</li> </ul>	<p>2022-2023</p>	<p>Modéré</p>

## Tableau des indicateurs du projet déclinés par année de mise en œuvre

PRODUITS ESCOMPTEES	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	ANNEES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS				
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024
	Nombre de groupements et associations de salicultrices organisés et fonctionnels	Zone côtière	Rap. progrès	1	2019	3	6	8
	Nombre de plateformes d'innovation fonctionnelle	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	5
	Nombre de femmes salicultrices formées à l'entrepreneuriat et au leadership	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500
	Changements qualitatifs en termes de modes d'organisation, gestion	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI
Les salicultrices exploitaient au mieux les potentialités locales pour améliorer la productivité des systèmes de production du sel local	Nombre de salicultrices spécialisées dans la vente du sel à caractère identitaire	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	100	200	300
	Pourcentage de salicultrices, de commerçants et autres acteurs bénéficiant des crédits adaptés	Zone côtière	Rap. progrès	20%	2019	50%	75%	80%
	Pourcentage de femmes pratiquant d'autres activités génératrices de revenus	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	50%	75%	80%
	Taux d'utilisation des nouvelles techniques de collecte de minerai et d'extraction de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	75%	90%
							Visite de suivi Enquête sur le terrain	Visite de suivi Enquête sur le terrain
							Visite de suivi Enquête sur le terrain	Visite de suivi Enquête sur le terrain

PRODUITS ESCOMPTE	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS				MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS	
				Année 2019	2022	2023	2024	2025	
	Pourcentage de salicultrices utilisant au moins deux méthodes de production du sel local	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	75%	90%	100% Enquête d'évaluation
	Quantité (tonne) de minerai stocké pour la soudure	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	2000	4000 Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Taux d'utilisation de nouvelles techniques de conservation de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	15%	2019	30%	60%	90%	100% Enquête de marché
	Pourcentage de femmes ayant adopté des pratiques d'épandage de la boue après extraction de la saumure	Zone côtière	Rap. progrès	15%	2019	40%	80%	100%	100% Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de sites aménagés	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	6	6 Visite de suivi
	Nombre de normes définies et caractérisées	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	2	5	5	5 Documents de normes et Standards
	Pourcentage de femmes produisant le sel suivant les normes de qualité et d'hygiène	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	100%	100%	100% Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre d'unités d'iodation fonctionnelles	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	5	5 Monitoring visit
	Nombre de visites de contrôles de qualité de sel local effectués	Zone côtière	Rap. progrès	1	2019	4	8	12	16 Visite de suivi Field survey
	Pourcentage de femmes salicultrices utilisant les techniques améliorées de conservation du sel	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	0 %	50%	75%	100% Visite de suivi Enquête sur le terrain
	Nombre de salicultrices ayant bénéficié de la formation sur la réduction et la fixation des prix	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	400	800	1200	2000 Raports des fournisseurs de services de contrôle
	Nombre de sessions de plaidoyers pour l'adoption des textes réglementaires relatifs à	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	3	4 Evaluation des formations

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE		ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS				MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS
				Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	
	<i>l'importation du sel et l'achat par les institutions publiques</i>									Visite de suivi Enquête sur le terrain
	<i>Existence d'un plan de communication fonctionnel</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Plan de communication, support de communication et rapports des actions
	<i>Nombre de contrats d'affaires signés</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	Documents d'accord signés
	<i>Existence d'une marque</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Document de reconnaissance de la marque déposée
	<i>Existence de certificats</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Certificat et Label
	<i>Existence d'un label du xwajè</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Certificats
	<i>Pourcentage de salicultrices produisant le sel sur la base des énergies renouvelables</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Document de Label et signé
	<i>Superficies de la mangrove reboisées</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	0	2019	5Ha	10Ha	15Ha	20Ha	Visite de suivi Enquête sur le terrain
	<i>Superficies de la berge reboisées</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	0	2019	2Km	3Km	4Km	5Km	Rapport de reboisement
	<i>Les systèmes de production du sel local sont modernisés pour préserver la mangrove et protéger l'environnement</i>									Visite de suivi Enquête sur le terrain
	<i>Pourcentage de salicultrices utilisant les essences forestières à croissance rapide pour cuire le sel</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	40%	2019	30%	20%	10%	5%	Rapport de campagne de reboisement
	<i>Pourcentage de salicultrices formées à l'utilisation rationnelle de la mangrove</i>	<i>Zone côtière</i>	Rap. progrès	0%	25%	50%	75%	100%	100%	Visite de suivi Enquête sur le terrain

PRODUITS ESCOMPTE	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	SITUATION DE RÉFÉRENCE	ANNES MÉTHODES DE RECUET DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS						
					Valeur	Année 2019	2022	2023	2024	2025	FINAL
Pourcentage de pêcheurs ayant abandonné la pêche par acadjé	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	50%	80%	80%	80%	80%	80%	Visite de suivi de formation
Pourcentage des pêcheurs/populations ayant adopté des pratiques de pêche/pisciculture respectueuses de l'environnement	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	10%	20%	30%	60%	60%	60%	Monitoring visit Field survey
Superficie de mangrove exemptée de l'adventice	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	0	0	30%	60%	60%	60%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
Superficie restaurée par les palétuviers (en ha)	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	100	200	300	300	300	300	Visite de suivi Enquête sur le terrain
Nombre de fois que les sites marais ont été inondés du fait de l'embouchure	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	2	0	0	0	0	Documents signés
Nombre de marché de bois ET DE COMBUSTIBLES créés et fonctionnel	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
Nombre de conventions de partenariats signées entre la mairie et les salicuteurs	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	0	2	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
Nombre d'unités semi-modernes de transformation, de conservation et de conditionnement du sel local fonctionnel	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	1	3	4	5	5	5	Visite de suivi Enquête sur le terrain
La santé et la sécurité sociale des femmes et des enfants sont préservées par l'adoption de bonnes pratiques de production du sel local	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	25%	50%	75%	90%	90%	90%	Visite de suivi Enquête sur le terrain
Pourcentage d'utilisateurs (groupements et individus) de foyers améliorés à faible consommation de combustibles	Zone côtière	Rap. progrès	0%	2019	25%	50%	75%	90%	90%	90%	Rapport de formation
Nombre de matériels de production, de stockage et de kits de protection fournis aux salicuteurs	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	15	30	45	50	50	50	Stratégie de sortie Stratégie de gestion des conflits

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	ZONES	SOURCE DES DONNÉES	ANNES MÉTHODES DE RECUEIL DES DONNÉES ET RISQUES Y RELATIFS					MÉTHODE DE COLLECTE DES DONNÉES ET RISQUES RELATIFS	
				Année 2019	Valeur	2022	2023	2024	2025	
	<i>Nombre de salicultrices formés aux normes d'hygiènes et de protection corporelle</i>	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500	2000	Rapport de formation
	<i>Existence d'une stratégie de sortie du projet et d'une stratégie de gestion des conflits opérationnelles</i>	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2019	OUI	OUI	OUI	OUI	Table des indicateurs du projet
	<i>Nombre de personnes formées (GAR, CVA, genre, changements climatiques et résiliences, mécanismes d'accès au marché, normes et qualité des produits, etc.)</i>	Zone côtière	Rao. progrès	0	2019	10	20	30	50	Rapports de suivi et d'évaluation Rapport formation
	<i>Cibles de référence du projet à définir</i>	Zone côtière	Rap. progrès	0	2019	500	1000	1500	2000	Plan de communication
	<i>Existence d'un dispositif/mécanisme de suivi évaluation</i>	Zone côtière	Rap. progrès	OUI	2021	OUI	OUI	OUI	OUI	Reports
	<i>Existence d'un plan de communication</i>	Zone côtière	Rap. progrès	NON	2021	OUI	OUI	OUI	OUI	Rapports des sessions de comité
	<i>Nombre de rapports périodiques</i>	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	2	4	6	8	Rapport d'évaluation finale du projet
	<i>Nombre de réunion de comités de pilotage et de gestion du projet</i>	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	4	8	12	16	Rapports des sessions de comité
	<i>Taux de réalisation du projet</i>	Zone côtière	Rap. progrès	0	2021	25%	50%	75%	100%	Rapport d'évaluation finale du projet